



COMMISSION ÉLECTORALE
INTERNE

BUREAU ELECTORAL DU
HAINAUT

CONCERNE : APPEL À CANDIDATURE EN HAINAUT

Madame, Monsieur,

Chère Amie, Cher ami,

Du jeudi 10 avril au dimanche 13 avril 2025 se dérouleront les élections internes au Mouvement Réformateur.

Il s'agit d'un moment particulièrement important dans la vie de notre formation politique et nous comptons sur vous pour contribuer au renouvellement démocratique de nos différentes instances.

Au niveau national, **les Seniors MR sont appelés à renouveler leur présidence**. Vous trouverez l'appel à candidature ci-joint.

Au même moment, nous procéderons aux élections **à la Présidence de la Fédération provinciale du Hainaut, des Fédérations d'arrondissements de Charleroi-Thuin, Mons, du Centre, de Wallonie Picarde et de chaque section locale**.

Voici les conditions pour déposer sa candidature :

- A la présidence de la Fédération provinciale, la candidature est ouverte aux membres de la Fédération provinciale du MR en ordre d'affiliation **pour les années 2023, 2024 et avant le 19 mars à minuit pour 2025**.
- A la présidence de chaque fédération d'arrondissement, la candidature est ouverte aux membres du MR de l'arrondissement concerné en ordre d'affiliation **pour les années 2023, 2024 et avant le 19 mars à minuit pour 2025**.
- A la présidence des sections locales, la candidature est ouverte aux membres du MR de la section concernée en ordre d'affiliation **pour les années 2023, 2024 et avant le 19 mars à minuit pour 2025**.

Les candidatures à la présidence de la Fédération provinciale, des Fédérations d'arrondissement et des sections locales devront être transmises **au plus tard le 19 mars à minuit**, soit par courrier à l'attention du Président du Bureau électoral provincial, Monsieur Thomas SILDEN, rue du Commerce 1/ES à 6000 CHARLEROI, soit par mail (hainaut@mr.be). Les candidatures pour la Présidence de la Province ou des Arrondissements pourront être accompagnées d'un texte de présentation du candidat avec photo en une demi-page A4 maximum.

La convocation pour ces élections vous informant du nom des candidat(e)s, de la localisation et des heures d'ouverture des bureaux de vote vous sera prochainement envoyée par le Bureau électoral.

La proclamation des résultats des élections à la Présidence du MR de la Province, des Arrondissements et des sections locales aura lieu lors du Conseil du MR du lundi 14 avril 2025.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chère Amie, Cher Ami, en l'assurance de mes sentiments amicaux et dévoués.

Pour le Bureau électoral :

THOMAS SILDEN
Président